

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 2 MAI 2022

Sont présents: La mairesse madame Fanny Dupras,

-Les conseillères mesdames Marielle Gauthier, Sophie Bouchard, Noémi Soulard, et Karoline Létourneau.

-Les conseillers messieurs Réjean Bernard.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement, formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Assiste également à l'assemblée, Mme Lise Bégin, directrice générale, greffière-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée, assiste aussi à l'assemblée Mme Sylvie Perreault comme adjoint administrative et responsable des projets et développements.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h00.

2. 22-05-104: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que présenté.

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Démission d'un élu;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 Avril 2022 à 19h00;
5. Adoption du Règlement 245; Incitatif à la rénovation et construction neuve;
6. Dépôt du Règlement 246; Circulation des VTT sur le territoire de la municipalité;
7. Avis de Motion et dépôt pour Règlement 249 abroge 218 Code d'éthique et de Déontologie des Employés municipaux pour adoption le 6 juin 2022;
8. Correspondance;
 - 1) Achat de drapeau
 - 2) Élu au niveau fonctions
 - 3) Loisir Rural
 - 4) Journée de la culture
 - 5) Emplacement Terrain Bord de l'eau
9. Présentation des comptes à payer;
10. Diverses résolutions:
 - 1) Nivelage St-Lambert;
 - 2) Camp de jour étudiant
 - 3) CCU Irène Binette
 - 4) Demande e-mail-Bottin des citoyens La Reine
 - 5) Vérification Précision des débitmètres Station pompage Le Compte (au moins 4 municipalités)
 - 6) Entente intermunicipale fin d'entente – Daniel Céleste travailleur occasionnelle
 - 7) Demande Programme à la voirie PPA-CE
 - 8) Demande Programme à la voirie PPA—ES
 - 9) Demande d'appui de la Dualco
 - 10) Abat poussière
 - 11) Encombrant
 - 12) Partie Tire d'érable-Optimiste
 - 13) Soumission Pompaction
 - 14) Tonte de pelouse
 - 15) Office de l'Habitation
 - 16) Renouvellement adhésion Loisir et Sport
11. Période de questions (de 19h30 à 20h);
12. Voirie;
13. Projet et Développement; (Mme Sylvie Perreault)
 1. PFM-MADA
 2. Projet Culturel
14. Suivi des actions à faire:
 1. Offre de service Débroussaillage
 2. Travaux ancienne cabane patate frite
15. Rapport des activités du maire et des conseillers;
Conseil en bref; résumé Mme Fanny Dupras, mairesse
16. Clôture de la séance.

3. 22-05-105 : DÉMISSION D'UN ÉLU POSTE #2

CONSIDÉRANT la réception d'une lettre de démission de M. Jacques Michaud au poste de conseiller #2 de La Reine, déposé à l'assemblée par la directrice générale dont les élus ont pris connaissance;

Il a été proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par Mme Marielle Gauthier de prendre acte et de prendre en considération la démission du conseiller #2 en date d'aujourd'hui le 2 mai 2022 à 19h00 au bureau municipal de La Reine.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4. 22-05-106 : **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE 4 AVRIL 2022**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire le 4 Avril 2022 à 19h00;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Mme Karoline Létourneau, appuyé par M. Réjean Bernard, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 4 avril 2022 tel quel;

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

5. 22-05-107 : **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 245 INCITATIF À LA RÉNOVATION ET CONSTRUCTION NEUVE**

ATTENDU QUE la Municipalité désire promouvoir la rénovation et la construction résidentielle sur son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité a le pouvoir de mettre de l'avant divers programmes pour favoriser et stimuler les investissements sur son territoire, tout en incitant des gens à rénover leur propriété ou à construire de nouvelles habitations résidentielles;

ATTENDU QUE la rénovation et la construction de nouvelles résidences représentent des revenus fiscaux additionnels pour la municipalité;

ATTENDU QUE les articles 85.2 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) permettent au conseil municipal d'adopter un programme de revitalisation sur son territoire;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance du conseil tenue le 4 avril 2022;

ATTENDU QU'UN projet de règlement a été présenté lors de la séance du conseil tenue le 4 avril 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophie Bouchard, secondé par Mme Karoline Létourneau que le règlement numéro 245 soit adopté tel que présenté et remplace le règlement 212.

6. 22-05-108 : **DÉPÔT DU RÈGLEMENT NO. 246 CIRCULATION DES VTT SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA REINE**

Le dépôt du règlement 246 est donné par Mme Karoline Létourneau qu'à une prochaine séance du conseil de la municipalité de La Reine sera présenté pour adoption le règlement no. 246 Circulation des VTT sur le territoire de la municipalité de La Reine.

Mme Marielle Gauthier s'oppose à ce dépôt du règlement 246.

7. 22-05-109 : **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU RÈGLEMENT NO. 249 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Avis de motion et dépôt du règlement no. 249 est donné par M. Réjean Bernard qu'à une prochaine séance du conseil de la municipalité de La Reine sera présenté pour adoption le règlement no 249 Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

8. **CORRESPONDANCE**

- 1) Achat de drapeau
- 2) Élu au niveau fonctions
- 3) Loisir Rural
- 4) Journée de la culture
- 5) Emplacement Terrain Bord de l'eau

9. 22-05-111 : PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer, pour avril 2022, au montant de 23 496.16 \$ et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- D'accepter la présentation des salaires versés aux employés, en avril 2022, au montant net de 3 153.51\$ et les DAS remises gouvernementales de mars payés en avril 2022 de 1 488.52\$.
- D'accepter la présentation des factures payées par Accès D'Affaires, Visa ou par chèques manuels d'avril 2022, au montant de 6 813.42 \$.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

10. DIVERSES RÉOLUTIONS

1) 22-05-112: NIVELAGE ST-LAMBERT

CONSIDÉRANT les détours occasionnés par les diverses restrictions des charges sur les ponts situés sur le tronçon de la Route de La Reine – St-Lambert (+/- 5 Km) et du rang 4 (0,45 Km);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Karoline Létourneau et résolu à l'unanimité de faire la demande à la municipalité de St-Lambert pour le nivelage des tronçons ci-haut mentionnés et tel que mentionnés par la directrice de St-Lambert par e-mail, le prix du kilomètre sera le même qu'en 2021 soit 139.15\$/heure.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

2) 22-05-113: CAMP DE JOUR ÉTUDIANT 2022

Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité de faire un affichage dans le journal L'Entrain pour deux ou trois étudiants(es) pour le camp de jour de l'été 2022 et voir l'intérêt des parents pour leurs enfant de ce service camp de jour étudiant 2022.

CONSIDÉRANT QUE pour que le projet CAMP DE JOUR 2022 se concrétise, il faut avoir un minimum de deux étudiants(es) dont un(e) responsable d'âge(e)d'au moins 16 ans au salaire de 15\$ de l'heure pour établir la planification des horaires, la programmation à la semaine pour les jeunes selon la température, le matériel requis pour les activités et de gérer les problèmes qui pourraient subvenir journalière ment. Il devra avoir aussi un ou deux autres étudiants(es) pour soutenir la ou le responsable du camp de jour étudiant 2022.

La confirmation du camp de jour 2022 sera rediscuter par les élus à l'assemblée du 6 juin 2022 pour établir les procédures et Mme Sylvie Perreault va demander au club optimiste de La Reine, des conseils étant eux même les organisateurs autrefois.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

3) 22-05-114: DÉROGATION MINEURE 10, 3^E AVENUE OUEST

CONSIDÉRANT une demande de dérogation mineure au 10, 3^{ÈME} avenue ouest de La Reine, lot no 4 200 195;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a été étudiée par le comité consultatif d'urbanisme, le 14 Avril 2022 et qu'elle a pour objet d'installer un cabanon mesurant 8 pieds x12 pieds dans la cour avant de la résidence;

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme a été convenu de suggérer à la municipalité d'accepter la demande;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité que la dérogation mineure 10, 3^{ème} avenue ouest soit acceptée.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

4) 22-05-115 : DEMANDE BOTTIN D'EMAIL CITOYEN LA REINE

CONSIDÉRANT l'impact financier pour le coût des timbres pour toutes les communications avec les citoyens pour les relevés de taxation et autres;

CONSIDÉRANT QUE pour pallier à ce coût, les élus aimeraient que les communications se fassent par e-mail qui n'engendre aucun coût;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Noémi Soulard de constituer un bottin de e-mail de citoyens de La Reine pour diminuer les couts pour les transmissions d'informations et des comptes de taxe pour les citoyens qui peuvent et que Mme Sylvie Perreault le mettrai en œuvre.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

5) 22-05-116 : EAU POTABLE – CALIBRATION DES DÉBITMÈTRES

CONSIDÉRANT l'obligation de procéder à une vérification annuelle des débitmètres à la station de pompage d'eau potable, conformément aux exigences de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable;

CONSIDÉRANT l'offre de services de l'entreprise « Les compteurs LECOMPTE Ltée »

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de services au montant de 1 682.32\$ pour débitmètres, excluant les taxes.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

6) 22-05-117 : FIN ENTENTE INTER MUNICIPALE D. CÉLESTE

CONSIDÉRANT QUE nous avons eu l'information que l'entente inter municipale de Dupuy concernant le formateur M. Daniel Céleste est annulé,

Il a été proposé par M. Réjean Bernard, appuyé par Mme Marielle Gauthier que si nous avons besoin encore de ce formateur pour un suivi pour la direction de La Reine, M. Céleste sera engagé comme travailleur occasionnel au besoin et selon les mêmes conditions salariales qu'auparavant.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

7) 22-05-118 : DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME D'AIDE
À LA VOIRIE LOCALE-PPA-CE (UN AN)

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de La Reine demande une subvention dans le cadre du **Programme d'aide à la voirie locale PPA-CE; (Demande sur un an)** du ministère des Transports, pour poursuivre et compléter **les travaux à effectuer dans les rang 6-7 (1829 mètres)** pour 3 ponceaux et épandage de graviers, **faire des travaux sur la route La Reine-Clerval (600 mètres)** pour réparation de 2 ponceaux et épandage de graviers et finalement des travaux à effectuer sur **le coin de rang 6-7 chemin jusqu'au rang 8-9 sur le chemin vers La Reine (2000 mètres)** pour un montant d'environ 162 253.32 \$ plus taxes. La demande sera déposée et envoyé pour le 28 avril 2022 par la directrice générale

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

8) 22-05-119 : DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME D'AIDE
À LA VOIRIE LOCALE-PPA-ES (TROIS ANS)

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Noémi Soulard et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de La Reine demande une subvention dans le cadre du **Programme d'aide à la voirie locale PPA-ES; (Demande sur trois ans)** du ministère des Transports, pour poursuivre et compléter **les travaux à effectuer dans les rang 6-7 (1829 mètres)** pour 3 ponceaux et épandage de graviers, **faire des travaux sur la route**

La Reine-Clerval (600 mètres) pour réparation de 2 ponceaux et épandage de graviers et finalement des travaux à effectuer sur **le coin de rang 6-7 chemin jusqu'au rang 8-9 sur le chemin vers La Reine (2000 mètres)** pour un montant d'environ 162 253.32 \$ plus taxes. La deux demandes seront les mêmes. Cette dernière sera aussi déposée et envoyé pour le 28 avril 2022 par la directrice générale.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

9) 22-05-120 : DEMANDE D'APPUI LA DUALCO

CONSIDÉRANT QUE le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et dans les territoires sous convention d'aménagement forestier (entente de délégation de gestion);

CONSIDÉRANT QUE l'année de référence s'échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre;

CONSIDÉRANT QUE trois dates de dépôt de projet sont établies, soient le 31 mars, le 31 août et le 30 novembre de chaque année;

CONSIDÉRANT QUE l'Association Multi-ressources La Dualco souhaite obtenir une aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour la réalisation des activités suivantes : gravelage, reboisement, dégagement, nettoyage et préparation de terrain – scarifiage;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Reine ne déposera pas de projet au Fonds de mise en valeur en 2022-2023. Conséquemment, elle autorise la MRC d'Abitibi-Ouest à allouer la somme de cinq mille (5 000 \$) qui lui est disponible à l'Association Multi-ressources La Dualco pour la réalisation des activités admissibles prévues dans son projet déposé au Fonds de mise en valeur en 2022-2023;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière demandée est de 5000.00 \$.

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Karoline Létourneau et résolu à l'unanimité :

D'appuyer la demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest pour un montant maximum de 5000.00 \$;

D'autoriser la directrice générale madame Lyne Blanchet à signer la documentation relative au projet.

ET QUE le responsable des élus M. Réjean Bernard à l'autorisation du conseil à l'unanimité de se faire accompagner par M. Denis Philippon, citoyen de La Reine car ce dernier serait une personne compétente pour bien comprendre et expliquer le mandat de La Dualco aux élus.

10) 22-05-121: SOUSSION ABAT POUSSIÈRE 2022

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'aller en appel d'offre de service pour retenir un contracteur pour faire faire les travaux d'épandage et l'achat d'abat poussière liquide, soit 58 600 litres de chlorure de calcium liquide à 35% soit les deux entreprises : MB Baril de Rouyn-Noranda et Proulx et Genesse de Macamic.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

11) 22-05-122 : ENCOMBRANTS 2022

Il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par Mme Karoline Létourneau et résolu à l'unanimité de refuser cette année de faire le ramassage des encombrants vu la complexité pour les citoyens de savoir ce qui peut être refusés ou acceptés et ou classés par les entreprises J.L.R. pour le printemps 2022 en plus, de ne pas avoir de travailleurs municipaux qui sera responsables pour la gestion de cette cueillette d'encombrants 2022.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

12) 22-05-123: SOUSSION POMPACTION

Il est proposé par Mme Karoline Létourneau, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité de faire faire l'entretien des pompes à la station de pompage par l'entreprise Pompaaction de Val-d'Or étant donné que nous avons encore des problèmes qui survient avec les pompes et faire un entretien pour améliorer et peut être trouvé une solution pour un montant de soumission de 821.00\$ plus taxes.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

13) 22-05-110 : TONTE DE PELOUSE

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité de faire un affichage dans le journal L'Entrain pour un candidat de La Reine à la tonte de pelouse dans le village de La Reine.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

14) 22-05-127 : AUDIT DÉPENSES TECH SITE MUNICIPAL

Tel que stipulé à l'article 961.4 (2o) du Code municipal, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ et totalisant 25 000\$ et plus pour un même fournisseur est déposée au Conseil. Elle présente tous les fournisseurs avec lesquels la Municipalité a conclu un contrat du 1er janvier au 31 décembre 2021. Cette liste sera publiée sur le site Internet de la Municipalité, le plus tôt possible.

Je vous confirme que nous avons reçu une lettre de non-conformité le 12 Avril 2022 aux dispositions légales et réglementaires relatives à la gestion contractuelle dans laquelle, j'ai déposé au conseil le 2 mai 2022, ils ont pris connaissance en date de la réunion du 2 mai 2022, le conseil me demande de faire les corrections, les dérogations qui s'imposent et nous allons faire les suivis de la gestion contractuelle comme demandé aussitôt que le temps le permettra à la directrice générale.

15) 22-05-128 : CONFIRMATION NOMINATION ÉLU COMITÉ DE L'OFFICE DE L'HABITATION

Il a été proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Sophie Bouchard et adopté à l'unanimité que Monsieur Réjean Bernard soit l'élu responsable sur le comité de l'office de l'habitation municipale et que cette résolution soit acheminé à Mme Mylène Joseph; directrice

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

16) 22-05-129 : RENOUVELLEMENT ADHÉSION SPORT ET LOISIR

Il a été proposé par Mme Marielle Gauthier, appuyé par Mme Sophie Bouchard et adopté à l'unanimité de renouveler l'adhésion à titre de membre de sport et loisir Abitibi-Témiscamingue dans le milieu loisir et du sport en permanence pour 140\$ plus taxes.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. VOIRIE

13. PROJET ET DÉVELOPPEMENT (Sylvie Perreault)

1) 22-05-124 : MISE À JOUR D'UNE MADA ET PFM EXISTANTE

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de La Reine s'est positionné en faveur d'une mise à jour de sa démarche MADA et PFM;

ATTENDU QUE Madame Marielle Gauthier, conseillère municipale a été désigné à titre de responsable de la question « Aînés » au sein du conseil et qu'à ce titre, elle assumera la présidence du comité de pilotage de la municipalité;

ATTENDU QUE Madame Sophie Bouchard, conseillère municipale, a été désigné à titre de responsable de la question « Famille » au sein du conseil;

ATTENDU QUE ledit comité de pilotage se verra confier le mandat d'élaborer un bilan de réalisations et actualiser le plan d'action MADA ET PFM;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Karoline Létourneau, appuyé par Noémi Soulard et résolu à l'unanimité de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de pilotage de la démarche MADA et PFM soit : Mme Pierrette East à titre d'ainée et représentante du Club Optimiste, Mme Guylaine Phaneuf à titre d'ainée et

représentante du Cercle des Fermières, Mme Marie-Hélène Riopel à titre de représentante famille, M. Marco Lévesque à titre de représentant famille et représentant de la Fabrique de La Reine, Mme Sophie Bouchard à titre de représentante famille, Mlle Maya Riopel à titre de jeune représentante famille, M. Charles-Antoine Royer à titre de jeune représentant famille et Mme Sylvie Perreault à titre de chargée de projet.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

2) 22-05-125 : **PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AU
PROJETS CULTURELS**

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de La Reine s'est positionné en faveur d'une mise à jour d'une demande de soutien financier pour un projet culturel, soit le Coup de Pinceau;

ATTENDU QUE Madame Sylvie Perreault, adjointe administrative a été désigné à titre de représentante de la municipalité pour la présentation de ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Bernard, appuyé par Noémi Soulard et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Sylvie Perreau à déposer la demande de soutien financier aux programmes culturels et signé les documents pertinents.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

3) 22-05-126: **PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AU
PROJETS D'ART MURALE**

Attendu que le conseil de la municipalité de La Reine s'est positionné en faveur d'une mise à jour d'une demande de soutien financier pour un projet d'art murale;

Attendu que Madame Sylvie Perreault, adjointe administrative, a été désigné à titre de représentante de la municipalité pour la présentation de projet;

En conséquence, il est proposé par Marielle Gauthier, appuyé par Sophie Bouchard et unanimement résolue d'autoriser Mme Sylvie Perreault à déposer la demande de soutien financier aux programmes culturels et signé les documents pertinents.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

14. **SUJETS DIVERS**

- 1) Réception Offre de service Débroussaillage
- 2) Travaux ancienne cabane patate frite Électricité terminée.

15. **RAPPORT DES ACTIVITÉS DES ÉLUS**

- 1) Conseil en bref : Résumé Mme Fanny Dupras, mairesse

16. 22-05-127 : **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Noémi Soulard, appuyé par M. Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 21h15.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil.

Secrétaire trésorière
Lise Bégin

Mairesse
Fanny Dupras

Je, Fanny Dupras, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.